

Acte de mariage de DOLICQUE Charles Alexandre Vulphy et
MORGNIER Marie Louise Gabrielle [160]x[161]

Le vingt-quatrième jour de novembre 1778, je soussigné prêtre curé de cette paroisse ai solennellement marié Vulphy Alexandre DOLICQUE, fils de défunt Charles DOLICQUE et de défunte Geneviève PECQUEUR, majeur (???), avec Marie Louise Gabrielle MORGNIER, fille mineure de défunt Louis MORGNIER et de Marie Louise Gabrielle DUCROCQ tous deux de cette paroisse. Les bans préalablement publiés trois dimanches consécutifs sans opposition et les fiançailles célébrées suivant l'usage de l'église ; et ne s'étant rencontré aucun empêchement, les parties ont reçu la bénédiction nuptiale en présence de François Alexandre DOLICQUE, frère du contractant, de Pierre BÉLPOMME, son cousin, de Antoine François MENIERE son oncle maternel, de Louis DUCROCQ et Nicolas Vulphy DUTRIEUX, oncles de la contractante qui avec les dites parties et plusieurs autres témoins ont signé avec nous.